

Les témoignages des vingt-quatre victimes ont été une épreuve d'une rare violence. Je n'ai jamais versé autant de larmes au cours de mes trois mois de procès que pendant ces cinq journées d'assises. Les regards implorant mon soutien que me lançaient certaines victimes ajoutaient encore à mon trouble. Nous finissions par en sourire entre deux sanglots. Je m'étais placé sur le banc réservé à la presse, où je suis resté seul pendant la majorité des débats. Les deux journalistes de la presse locale venus assister aux plaidoiries m'observaient prendre des notes en larmes avec une infinie compassion. Lors d'une interruption d'audience, ils se sont approchés timidement pour me demander pour quel média je travaillais. J'ai perçu leur soulagement lorsqu'ils ont compris que je n'étais qu'un proche de la partie civile.

Les jurés étaient comme frappés par la foudre. Immobiles. Statufiés. Ensevelis par un torrent de boue. Le président encaissait sans quitter le témoin du regard, mais ne pouvait retenir le rictus qui parfois vrillait ses lèvres. La procureure dissimulait son émotion en fouillant dans ses dossiers d'un air appliqué. L'un des gendarmes qui encadraient l'accusé ne pouvait retenir ses larmes qui disparaissaient dans sa barbe fournie. La salle entière était saisie d'effroi. Voir ces hommes, de dos, la plupart athlétiques,

Le maître-nageur

cramponnés à la barre des témoins, tellement solides et fragiles à la fois, les entendre dévoiler l'impudeur de leurs actes d'enfants, d'une voix claire, parfois brisée par le désarroi, assumer, se libérer d'une emprise, était profondément poignant. Et dans toute cette laideur, ils faisaient preuve d'un altruisme rassurant sur la nature humaine.

Depuis, ils me paraissent allégés d'un fardeau, comme débarrassés d'un masque, conscients d'avoir fait front pour terrasser le dragon. L'attachement qu'ils ont éprouvé pour leur entraîneur, la domination qu'il exerçait encore sur eux, se sont achevés plus facilement qu'ils ne l'avaient imaginé. Ils regardaient maintenant leur passé en face. Avant même de connaître la décision de la cour, ils avaient regagné leur fierté.

Ces hommes espéraient que la culpabilité de leur entraîneur soit reconnue. Que la peine prononcée marque la gravité de ses actes. Et qu'ils puissent rentrer à la maison en se disant que c'était fini. L'épreuve qu'ils viennent de vivre les marquera à jamais. Quel que soit le verdict, il n'effacera pas le traumatisme. Le dossier sera refermé, pas leurs plaies. Ils continueront juste à vivre avec. Le lendemain au réveil, rien n'aura changé dans leur vie, si ce n'est le sentiment du devoir accompli.

Je les ai accompagnés jusque-là. Je les ai rassurés comme j'ai pu, et pas quittés d'une semelle pendant ces cinq jours d'ellipse temporelle. J'ai préféré m'éclipser avant l'annonce du verdict, m'estimant de trop. Ils devaient se retrouver ensemble pour entendre la décision qui allait être rendue. Je n'avais aucun doute sur l'issue des délibérations quant à la culpabilité de l'accusé. Pour la peine, j'espérais qu'elle soit juste. Donc sévère. Mais je suis trop accablé pour écouter l'odieuse énumération des multiples délits reprochés à l'accusé sur chacune des vingt-quatre victimes. Je

Le maître-nageur

me rappelle avoir roulé toutes vitres ouvertes, giflé par le froid que je crains et qui, cette fois, ne m'a même pas fait frissonner.

Le procès de l'entraîneur s'est déroulé dans une indifférence quasi générale, alors que la cour d'assises était réunie en audience publique, ce qui n'est pas commun lorsqu'il s'agit de pédocriminalité. Qui a entendu parler de cette affaire ? De son exemplarité et des leçons qu'il faut en tirer alors que les médias étaient absents ? Seule la presse locale a rendu compte des audiences. J'ai contacté quelques journalistes judiciaires que je connaissais pour leur indiquer ce qui se jouait. Le sujet pédocriminel provoque plus de dégoût que d'intérêt. Plusieurs affaires d'agressions sexuelles sur mineurs ont récemment fait la une, mais la victime ou l'agresseur étaient des personnalités connues. Les rédactions ont renoncé, il s'agit d'un simple « fait divers ». Quelques lignes suffisent. Une brève pour annoncer le procès de l'entraîneur et de ses nageurs anonymes, une autre pour informer du verdict.

Faut-il être une victime ou un coupable célèbre pour faire un bon sujet ?

Avant de connaître Thomas, je n'imaginai pas qu'un Dominique puisse exister et sévir durant tant d'années. Maintenant, je me demande combien d'entre eux exercent encore. Cette histoire n'aurait jamais dû arriver. Les médias devaient s'en emparer, l'exposer en vue de déjouer les plans d'autres prédateurs. Le parcours de l'entraîneur, l'inconscience collective qui a permis une impunité de plus de vingt ans, ne peut être un cas unique. Comment éviter qu'un tel cauchemar se reproduise si l'on n'est pas averti que de tels monstres existent ? Qu'ils peuvent avoir une

Le maître-nageur

apparence affable et un parcours sans tache ? Comment éviter d'autres tragédies si l'on ignore comment procède un prédateur ? Comment protéger nos enfants, leur inculquer que leur corps leur appartient, conseiller à leurs parents d'être vigilants, former les responsables à ce qu'ils le deviennent, si l'on oublie que de tels actes peuvent se produire ? Personne n'a envie de savoir comment procède un pédocriminel ni ce qu'il fait subir à ses victimes. Le dégoût qu'il nous inspire ne doit pourtant plus lui permettre de compter sur notre silence.